

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2009-732 DU 31 DECEMBRE 2009
Chargeant Monsieur **Joseph AHANHANZO** Ministre de la
Réforme Administrative et Institutionnelle, de l'intérim de
Monsieur **Christophe Kint AGUIAR**, Ministre du Travail et de
la Fonction Publique pour la période du 10 au 23 Août 2009.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU la loi N° 090-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le décret N° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Joseph AHANHANZO**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle, est chargé de l'intérim de Monsieur **Christophe Kint AGUIAR**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique, pour la période du **10 au 23 Août 2009**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 DECEMBRE 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-